REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département du territoire
Office des autorisations de construire

INSPECTION DE LA CONSTRUCTION ET DES CHANTIERS

Annonce de mise en service / utilisation d'échafaudage

Adresse de l'objet : Rue, numéro : Commune :	
Nature des travaux :	
Entreprise d'échafaudage :	Commanditaire :
Personne responsable:	Coordonnées du responsable: Nom : Tél. :
Observations:	

Pour les constructions neuves, les échafaudages doivent être annoncés, à deux reprises, soit au début de la réalisation **et** lorsque le bâtiment atteint son gabarit final. Ils seront régulièrement vérifiés par l'entreprise durant l'évolution du chantier.

Constructions neuves et chantiers évolutifs : (conformément aux articles 4 et 97 RChant)

Début des travaux le: ……../……/…….

Echafaudage finalisé, conforme, remis au commanditaire : le: ……../……/…….

➔ Echafaudage prévu pour une durée de ……jours

Pour les rénovations, seul le champ ci-dessous doit être rempli :

Echafaudage finalisé, conforme, remis au commanditaire : le: ……../……/…….

➔ Echafaudage prévu pour une durée de ……jours

Le présent formulaire est à retourner dûment complété, daté et signé, à l'inspection de la construction et des chantiers, par courriel ou par courrier à l'adresse notée en marge, dans les 24 heures suivant la date inscrite dans un des champs ci-dessus.

Les informations ou déclarations erronées peuvent entraîner des mesures et/ou sanctions administratives et/ou pénales. Le soussigné certifie que l'ouvrage est construit, réceptionné et utilisé conformément aux lois et règlements applicables (notamment : LAA, art. 229 CP, RChant, OTConst, ainsi que les directives SUVA, SBA et AEAI).

Signatures :

Echafaudeur: …….. Commanditaire [1] : …….....

[1] facultatif

Cette annonce ne fera pas l'objet d'un accusé réception.